

5

LES TROP-PLEINS RÉGULENT LE NIVEAU D'EAU MAXIMUM. LEUR RÔLE EST PRIMORDIAL, CAR ILS PERMETTENT DE PROTÉGER LA DIGUE.

LES TROP-PLEINS ou déversoirs de crue

1. DESCRIPTION

Les trop-pleins permettent l'évacuation de l'eau dès que le niveau monte. Il s'agit donc d'un dispositif qui, de l'étang, restitue l'eau en aval de la digue sans que celle-ci ne subisse par la suite une érosion (ce qui implique de canaliser l'eau).

Cet aménagement est un ouvrage en béton. La présence d'une grille dans l'étang est obligatoire, l'écartement entre les barreaux devant être de 10 millimètres. Son dimensionnement doit être en rapport avec les pluviosités les plus importantes : c'est la raison pour laquelle on parle régulièrement de déversoir de crue. Un mode de calcul de la taille de cet ouvrage peut être retiré auprès de votre DDAF.

En général, les trop-pleins se situent aux extrémités de la digue.

2. FONCTIONNEMENT

Ce système fonctionne par sur-verse. Les grilles qui interdisent le passage du poisson doivent être régulièrement nettoyées, en particulier lors de la chute des feuilles.

3. INTÉRÊTS

L'eau ne doit pas passer par-dessus la digue, ce qui la mettrait en péril. A ce titre, il faut noter que la grille ne doit pas être trop haute, pour qu'en cas d'obturation l'eau puisse tout de même être évacuée.

Les déversoirs de crue protègent la digue, et par là même sécurisent la zone se situant sous l'étang.

Remarque : si le moine joue le rôle de trop-plein, il faudra régulièrement prévoir en plus un déversoir de crue pour des raisons de sécurité.

4. LIMITES

Étant donné son rôle, cet ouvrage ne doit pas être sous-dimensionné.

Il ne faut en aucun cas négliger les déversoirs de crue.

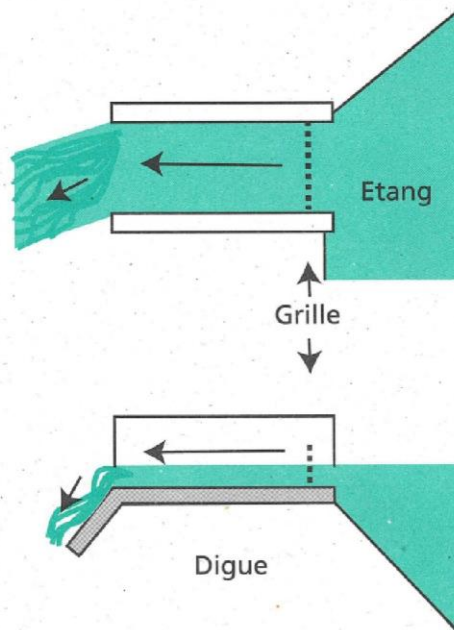


Fig. 13 : Le trop-plein se trouve régulièrement en bout de digué